

COMMENT METTRE EN PLACE UNE ÉDUCATION À L'ORIENTATION QUI TIENNE COMPTE DE L'ENTRÉE DANS LA VIE ACTIVE ?



Ji-Yeon Lee, Krivet

I. Pourquoi la formation à l'orientation en Corée du Sud est-elle axée sur l'éducation à l'orientation et l'employabilité ?

En 1997, lorsque la crise financière a frappé la Corée, le taux de chômage a atteint un niveau record, et de nombreuses entreprises ont connu des restructurations entraînant des licenciements massifs. Par conséquent, le rôle des politiques publiques qui visent à aider les chômeurs à retrouver un emploi à travers des activités de recherche d'emploi est devenu encore plus essentiel. Par ailleurs, la Corée a réaffirmé l'importance de l'éducation à l'orientation : les programmes des collèges et lycées ont commencé à mettre davantage l'accent sur l'éducation à l'orientation, qui permettrait aux élèves de réfléchir et de prévenir les futures crises professionnelles par le développement de leur employabilité. À l'époque, et encore aujourd'hui, l'approche par l'employabilité constitue la seule façon pour l'éducation à l'orientation dans les écoles de faciliter la transition des élèves de l'école vers monde du travail, et de leur permettre de gérer par la suite les imprévisibilités du marché du travail.

En outre, l'importance de l'éducation à l'orientation a été réaffirmée chaque fois que la société coréenne a été confrontée à des problèmes sociaux : la prévalence de travailleurs surdiplômés, l'inadéquation entre la qualification des travailleurs, leurs aptitudes et les choix de carrière, la pénurie de main-d'œuvre dans les PME et la préférence aveugle des adolescents pour certains parcours professionnels particuliers. La violence à l'école est également l'un des plus grands problèmes de la société coréenne moderne. Dans ce contexte, l'éducation à l'orientation a servi de méthode préventive à long terme pour répondre à de nombreux problèmes éducatifs, sociaux, d'emploi et de bien-être de manière directe et indirecte (Lee, 2009, 2010).

Grâce à l'appui solide de la politique nationale d'éducation à l'orientation, les politiques en la matière en Corée se sont développées rapidement depuis 2011. Malgré le peu d'ancienneté, par rapport à d'autres pays, de ces politiques, on accorde en Corée beaucoup d'importance au système d'éducation à l'orientation, qui fait partie intégrante de l'éducation en raison du rôle que cette éducation joue pour faciliter l'apprentissage tout au long de la vie parmi la population et les politiques actives du travail (CEDEFOP, 2004 ; OCDE, 2004). En outre, ces politiques d'orientation professionnelle exerceraient une influence positive sur les personnes socialement vulnérables, afin qu'elles participent et soient traitées équitablement sur le marché du travail et qu'elles puissent s'intégrer socialement (Watts & Sultana, 2003).

II. Comment la formation à l'orientation en Corée du Sud est-elle axée sur l'éducation à l'orientation et l'employabilité ?

De manière générale, l'éducation à l'orientation inscrit l'orientation professionnelle, le conseil et l'information dans les programmes scolaires en Corée. L'objectif principal de l'éducation à l'orientation en Corée est énoncé dans la loi relative à l'éducation à l'orientation, art. 4(1) : « [...] l'objectif de l'éducation à l'orientation est de permettre aux élèves de cultiver leurs compétences en développement de carrière afin d'explorer et de développer continuellement des parcours professionnels pour qu'ils puissent s'adapter proactivement aux évolutions du monde du travail et à une société qui encourage la formation tout au long de la vie. [...] ». La compétence en développement de carrière est la capacité nécessaire pour qu'un individu développe son parcours professionnel ; cela comprend les connaissances, les compétences, les attitudes, les valeurs et les tendances nécessaires pour établir son objectif de vie, choisir un parcours professionnel et s'efforcer de le réaliser. En d'autres termes, la compétence en matière de développement de carrière correspond aux caractéristiques fondamentales dont une personne a besoin pour gérer avec succès ses expériences professionnelles tout au long de sa vie. Ainsi, l'éducation à l'orientation est liée à la compétence en matière de développement de carrière et à l'employabilité. Il n'y a pas de nom pour la formation à l'orientation en Corée. Avec le soutien national fort des politiques d'éducation à l'orientation en Corée, l'éducation à l'orientation s'est développée en plusieurs étapes, détaillées ci-après.

1. Le programme scolaire national favorise l'éducation à l'orientation en 2009

Le programme scolaire national en Corée (ministère de l'Éducation, 2009) vise à former des élèves qui « développent leur personnalité et se bâtissent une carrière tout en devenant une personne à part entière ». Les philosophies et les valeurs que vise l'éducation à l'orientation constituent la base du programme national, et le rôle de l'éducation à l'orientation gagne en importance dans l'enseignement scolaire.

- Objectifs des programmes révisés (ministère de l'Éducation, 2009) en termes de contenu éducatif et sur les aspects humains :
 - École primaire : acquérir les connaissances de base sur le monde du travail.
 - Collège : explorer des carrières à travers différentes expériences.
 - Lycée : se bâtir une carrière en acquérant des connaissances et des compétences.
- Volets de l'éducation à l'orientation :
 - Activité d'expérience créative : un programme parascolaire de 2009 comprenant quatre volets (activité gratuite, activité en club, activité de bénévolat et activité professionnelle) a été étendu aux écoles primaires, collèges et lycées en 2011.
 - Métier et travail : cette matière axée sur un métier, qui était autrefois intégrée à d'autres cours comme les compétences techniques et travaux ménagers, l'éthique et les arts libéraux, dans les lycées est devenue une matière facultative dans le programme scolaire ordinaire. Elle a été étendue aux écoles primaires, collèges et lycées de tout le pays.
 - Activité d'exploration des professions : plusieurs activités d'exploration des professions menées dans le cadre du programme scolaire en attendant l'instauration

complète du semestre d'apprentissage gratuit (FLS) en 2016.

2. Le Département de l'éducation à l'orientation

Le ministère de l'Éducation a créé en 2011 le Département de l'éducation à l'orientation, système administratif responsable de la mise en œuvre de l'éducation à l'orientation. L'éducation à l'orientation ne constituait auparavant qu'une partie du champ d'action d'autres départements responsables de la formation professionnelle ou de la formation tout au long de la vie. Ce manque de clarté dans la définition des responsabilités pesait sur le développement de l'éducation à l'orientation dans les écoles, en créant une confusion administrative entre le gouvernement central et les services scolaires municipaux, et en réduisant la responsabilité des décideurs. La mise en place de ce département national vise à répondre à ces questions et renforcer la responsabilité publique d'aider les élèves à s'engager dans une profession en fonction de leurs talents et aptitudes.

Elle a entraîné une transformation considérable. L'éducation à l'orientation a été renforcée dans de nombreuses écoles, mais le système centralisé ouvre également la voie pour que des politiques pertinentes soient planifiées et mises en œuvre en tant que domaine indépendant de l'éducation nationale, plutôt que comme faisant simplement partie des autres domaines. Le département de l'éducation à l'orientation a jeté les bases sur lesquelles le gouvernement coréen peut s'appuyer pour mettre en œuvre des politiques et des initiatives visant à promouvoir des changements fondamentaux et l'innovation dans le système éducatif coréen, sortant du cadre de l'éducation à l'orientation.

3. Professeurs spécialisés pour fournir l'éducation à l'orientation, des conseils et des informations en 2011

Dès la fin de l'année 2011, des professeurs spécialisés en conseil d'orientation ont été affectés pour la première fois dans les écoles dans le but d'améliorer la qualité de l'éducation à l'orientation. L'objectif est que les élèves puissent bénéficier de conseils ou d'une orientation plus professionnels pour le choix de leur futur parcours professionnel et pour l'accès aux écoles supérieures. En conséquence, cette décision a ouvert la voie au choix par les élèves d'un métier ou d'une école en fonction de leurs talents et de leurs aptitudes, ce qui a marqué une rupture par rapport à ce qui se faisait précédemment, à savoir passer dans le supérieur uniquement sur la base de résultats à des tests. En même temps, les professeurs des conseillers d'orientation qui avaient de l'expertise étaient non seulement capables d'offrir une éducation à l'orientation de haute qualité, mais aussi d'exercer un leadership dans l'ensemble de l'enseignement scolaire.

Principales responsabilités des professeurs en orientation spécialisés

- Ils supervisent et planifient l'éducation à l'orientation dans les écoles.
- Ils enseignent « Métier et travail » en tant que matière inscrite au programme.
- Ils planifient et pilotent les activités d'orientation, parmi les activités d'expérience créative.
- Ils fournissent aux élèves des conseils et les orientent vers des professions et dans la transition vers les écoles supérieures.
- Ils planifient et animent diverses activités d'expérience liées à l'éducation à l'orientation à l'école et à l'extérieur de l'école.
- Ils forment et conseillent les enseignants et les parents sur l'éducation à l'orientation.
- Ils forment et gèrent un réseau avec les institutions et les communautés locales concernées, par

le biais d'activités telles que le don éducatif.

4. La loi sur l'éducation à l'orientation jette les bases de l'éducation à l'orientation en 2015.

La loi sur l'éducation à l'orientation promulguée en 2015 avait pour but de jeter les bases juridiques assurant le droit des élèves à une éducation à l'orientation et définissant les responsabilités des pouvoirs publics centraux et locaux pour soutenir l'éducation à l'orientation dans les écoles. Elle reconnaît que tous les élèves du primaire et du secondaire, y compris les élèves défavorisés (jeunes handicapés, transfuges nord-coréens, jeunes déscolarisés, élèves de familles à faible revenu, etc.), ont le droit de recevoir une éducation à l'orientation selon les objectifs et les critères de réussite du système d'éducation à l'orientation national. En énonçant des orientations de base pour l'éducation à l'orientation, notamment « ce que les élèves doivent apprendre » de l'école et « ce que les écoles doivent enseigner » aux élèves du primaire et du secondaire, cette loi constitue un moyen novateur pour améliorer le système éducatif global en Corée qui ne s'attachait jusqu'alors qu'à faire passer les élèves au niveau supérieur. En outre, la loi donne une existence légale aux conseillers d'orientation, introduisant une innovation dans l'ensemble de l'enseignement en Corée avec des services d'orientation de meilleure qualité. La loi sur l'éducation à l'orientation a fait évoluer le statut de l'éducation à l'orientation et lui a donné un cadre en Corée (Tableau 1).

Tableau 1 : Changement de paradigme avant et après la loi sur l'éducation à l'orientation

Avant la loi sur l'éducation à l'orientation	Après la loi sur l'éducation à l'orientation
<ul style="list-style-type: none"> ▪ L'éducation à l'orientation consistait uniquement à faire passer des tests psychologiques et à fournir des informations d'orientation. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ L'éducation à l'orientation fait acquérir les compétences nécessaires pour gérer sa carrière professionnelle, même après l'obtention d'un diplôme.
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les titulaires de classe ne recevaient que des connaissances théoriques sur les professions. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ L'autoapprentissage de l'orientation se fait par le biais de diverses activités et expériences.
<ul style="list-style-type: none"> ▪ L'éducation à l'orientation était confinée au périmètre de l'école (programmes et activités). 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les acteurs locaux participent à l'éducation à l'orientation. → Les pouvoirs publics centraux et locaux, les organismes d'État, les entreprises, etc. offrent aux élèves des possibilités de découvrir des professions.
<ul style="list-style-type: none"> ▪ L'éducation à l'orientation était facultative. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ L'éducation à l'orientation est obligatoire. → Les objectifs et les critères de réussite de l'éducation à l'orientation seront intégrés dans les matières scolaires.
<ul style="list-style-type: none"> ▪ L'éducation à l'orientation était la prérogative des conseillers d'orientation. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Tous les membres du corps enseignant de l'établissement participent à l'éducation à l'orientation. → Les titulaires de classe, les professeurs de matière et les parents collaborent en matière d'éducation à l'orientation pour aider les élèves à découvrir leurs aspirations et leurs talents ainsi qu'à planifier une carrière.

5. Le semestre d'apprentissage gratuit (FLS) encourage l'exploration de professions

En 2013, le gouvernement coréen a annoncé l'expérimentation du programme FLS pendant un semestre dans les collèges afin de donner aux élèves la possibilité d'identifier leurs aspirations et leurs talents, ainsi que d'explorer leurs futurs parcours professionnels (ministère de l'Éducation, 2013).

Le programme FLS a posé les bases de la revitalisation de l'éducation à l'orientation dans les écoles. Il fonctionnait conjointement avec l'éducation à l'orientation à tous les niveaux scolaires : primaire (axé sur la sensibilisation à la vie professionnelle), collège (axé sur l'exploration des professions) et lycée (axé sur l'établissement d'un projet professionnel). Pendant le FLS, les élèves peuvent participer à diverses activités et expériences sans passer de tests.

Avant le programme FLS, l'éducation scolaire était uniquement axée sur un enseignement basé sur les livres et la préparation aux examens d'entrée à l'université, négligeant les possibilités d'exploration des professions en fonction des talents et aptitudes des élèves. Le programme FLS représente un changement innovant dans l'éducation à l'orientation et dans le système éducatif de la Corée en général, soutenant l'exploration des professions dans le cadre d'un programme scolaire. Il a été généralisé en 2016.

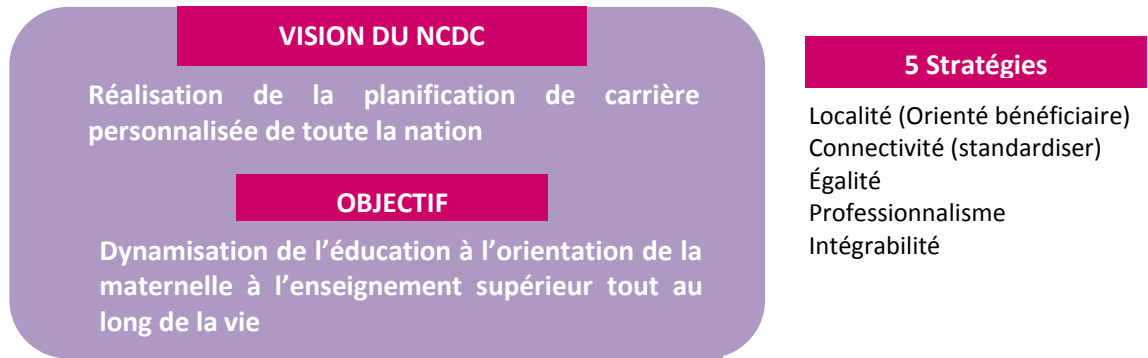
6. Le Centre national de développement de carrière (NCDC)

Le Centre national de développement de carrière (NCDC), centre de recherche et développement, a ouvert le 13 février 2017. En vertu de la loi sur l'éducation à l'orientation (article 15), il remplit les tâches suivantes :

- Formuler les objectifs et les normes pour la réalisation de l'éducation à l'orientation.
- Établir et gérer un réseau d'informations d'orientation.
- Élaborer un test psychologique d'orientation.
- Soutenir l'orientation professionnelle.
- Développer des programmes d'expérience professionnelle.
- Élaborer du contenu pour l'éducation à l'orientation.
- Former des coaches d'orientation dédiés.
- Enquêter pour évaluer la situation de l'éducation à l'orientation.
- Échanger et coopérer à l'international en matière d'éducation à l'orientation.
- Répondre aux autres demandes du ministre de l'Éducation en matière d'éducation à l'orientation.

Le NCDC encourage la planification de carrière personnalisée et l'éducation à l'orientation tout au long de la vie de l'ensemble de la nation. Il a pour ambition la réalisation d'une planification de carrière personnalisée pour l'ensemble de la nation et pour objectif la dynamisation de l'éducation à l'orientation de la maternelle à l'enseignement supérieur tout au long de la vie. Fort de cette ambition et de cet objectif, le NCDC a quatre tâches principales : premièrement, le développement de la politique publique et de ressources ; deuxièmement, la mise en place du réseau national d'informations d'orientation ; troisièmement, le conseil et l'orientation professionnelle ; quatrièmement, le réseautage à l'échelle tant nationale qu'internationale sur l'éducation à l'orientation et le développement de carrière.

Figure 1 : Ambition, objectif, tâches et rôles du NCDC



4 Principaux rôles et tâches			
Développement de la politique publique & ressources	Mise en place du réseau national d'information sur l'orientation	Conseil en orientation	Réseautage national et mondial
Recherche dans la politique publique d'un suivi constant Développement des ressources et contenus spécifiques à la cible dans l'information d'orientation et l'orientation	Renforcement du réseau d'informations d'orientation axé sur le bénéficiaire Support du contenu en ligne (dynamisation du réseau d'orientation orienté plate-forme)	Fourniture d'un service d'orientation et d'information en ligne et hors ligne Conseil et formation à l'éducation à l'orientation des acteurs	Amélioration de la coopération nationale-régionale Suivi de toutes les ressources de R&D auprès des organismes compétents Coopération internationale en matière d'éducation à l'orientation

Pour résumer les six grandes étapes détaillées ci-dessus du développement des politiques en matière d'orientation, la Corée a connu une rapide évolution de l'éducation à l'orientation depuis 2011 ; ces changements ont eu un impact significatif sur divers programmes et activités de développement de carrière dans les écoles ainsi que sur les compétences de développement de carrière et l'employabilité des élèves.

7. Comment le type d'activités d'éducation à l'orientation dans les écoles et le niveau de satisfaction des élèves ont-ils changé ?

En ce qui concerne la participation des élèves aux activités d'orientation dans les enquêtes de 2009, 2013 et 2015 de l'Enquête sur l'éducation à l'orientation (CES) (voir le tableau 2), le contenu de l'éducation à l'orientation offerte dans les écoles peut être divisé en cinq catégories : (1) cours « carrière et profession », (2) test psychologique d'orientation, (3) clubs (prépa) d'orientation, (4) conseil d'orientation, (5) expérience professionnelle et stages d'observation. Lorsqu'on examine le niveau de satisfaction global des élèves quant aux cinq activités d'éducation à l'orientation pour les trois années sélectionnées, les élèves semblent satisfaits de tous les types d'activités d'orientation, sauf « expérience professionnelle et stages d'observation » en général, bien qu'il y ait certaines différences dans les niveaux de satisfaction. La raison pour laquelle le niveau de satisfaction des élèves du collège et du lycée quant aux activités « expérience professionnelle et stages

d'observation » a diminué était que l'infrastructure était insuffisante pour permettre aux élèves de participer à de telles activités en toute sécurité et de manière approfondie.

Tableau 2 : Participation des élèves à des activités d'orientation et niveau de satisfaction, par niveau scolaire (2009, 2013, et 2015)

(Unité : pourcentage ou moyenne)

Catégorie		École primaire			Collège			Lycée		
		2009 (N=1,049)	2013 (N=81,931)	2015 (N=7,442)	2009 (N=1,050)	2013 (N=70,330)	2015 (N=10,728)	2009 (N=1,039)	2013 (N=49,971)	2015 (N=10,910)
Cours « carrière et profession »	Participation	-	-	-	20,4	60,8	87,7	34,5	70,1	84,3
	Satisfaction*	-	-	-	2,87	3,63	3,65	2,46	3,56	3,58
Tests psychologiques d'orientation	Participation	-	-	-	-	71,5	78,1	-	83,2	80,7
	Satisfaction*	-	-	-	-	3,73	3,77	-	3,64	3,72
Clubs (prépa) d'orientation	Participation	50,2	39,2	-	25,2	32,8	31,6	25,4	33,1	38,7
	Satisfaction*	3,57	4,01	-	2,90	3,67	3,82	2,70	3,58	3,81
Conseil d'orientation	Participation	12,6	46,3	59,6	10,5	41,6	59,7	25,4	47,5	59,8
	Satisfaction*	3,97	3,97	4,16	3,02	3,74	3,77	3,03	3,62	3,73
Stage d'observation activités	Participation	-	42,1	64,7	-	44,4	74,2	-	28,7	68,4
	Satisfaction*	-	4,15	4,22	-	3,86	3,81	-	3,79	3,76

Source : Analyse basée sur les résultats des enquêtes KRIVET de 2009, 2013 et 2015

Remarque : « Carrière et profession » est l'intitulé d'une matière enseignée au collège et au lycée en Corée.

* Remarque : le niveau de satisfaction a été mesuré sur une échelle de 1 (très insatisfait) à 5 (très satisfait)

Lorsqu'on examine la situation globale actuelle des activités d'éducation à l'orientation, on constate que les établissements scolaires de tous les niveaux ont renforcé en continu l'éducation à l'orientation entre 2009 et 2015, et que les élèves se sont dits plus satisfaits de ces activités. Cependant, les écoles doivent encore relever le défi d'offrir aux élèves des possibilités d'exploration des professions en toute sécurité et pertinentes à l'extérieur des établissements scolaires en

améliorant l'infrastructure nécessaire pour les activités « expérience professionnelle et stages d'observation ». La participation des élèves aux activités d'orientation et leur niveau de satisfaction dans les enquêtes de 2009, 2013 et 2015 sont indiqués dans les Figures 1, 2 et 3, respectivement, par niveau scolaire.

Figure 2 : Participation des élèves du primaire à l'éducation à l'orientation et niveau de satisfaction (2009, 2013 et 2015)

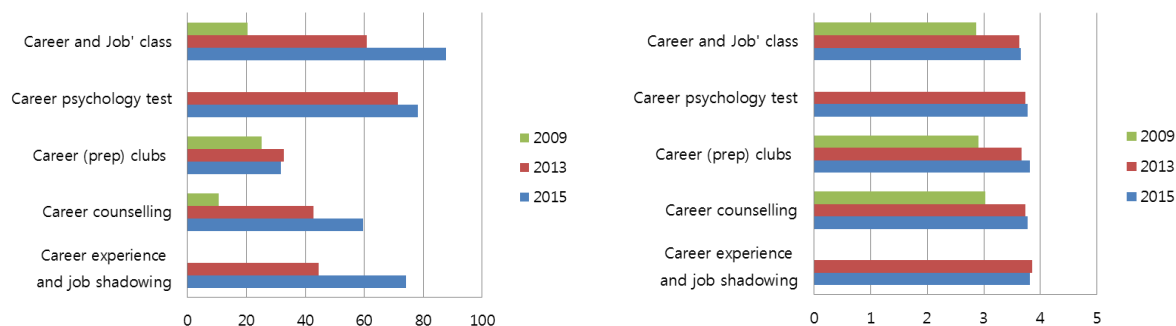


[Participation aux activités d'orientation]

[Satisfaction quant aux activités d'orientation]

Note : Cours Carrière et profession, Test psychologique d'orientation, Expérience et stage d'observation

Figure 3 : Participation des élèves du collège à l'éducation à l'orientation et niveau de satisfaction (2009, 2013 et 2015)

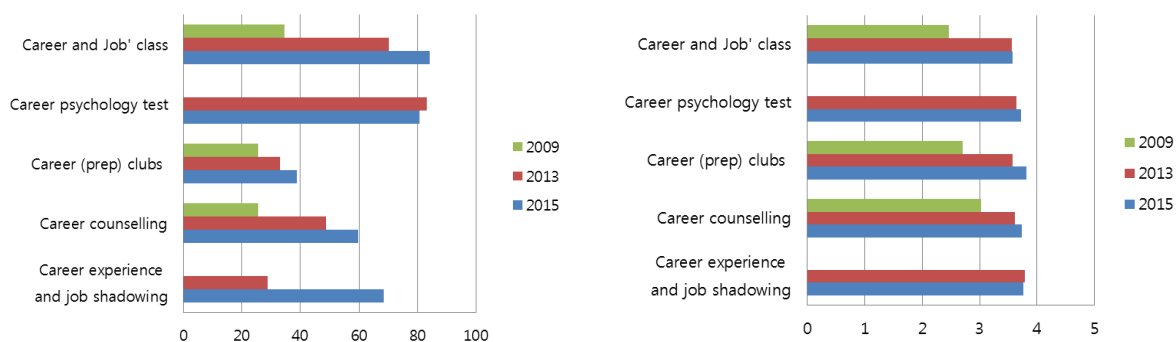


[Participation aux activités d'orientation]

[Satisfaction quant aux activités d'orientation]

Note : Cours Carrière et profession, Test psychologique d'orientation, Clubs (« prépa ») d'orientation, Conseil carrière, Expérience et stage d'observation

Figure 4 : Participation des élèves du lycée à l'éducation à l'orientation et niveau de satisfaction



[Participation aux activités d'orientation]

[Satisfaction quant aux activités d'orientation]

Note : Cours Carrière et profession, Test psychologique d'orientation, Clubs (« prépa ») d'orientation, Conseil carrière, Expérience et stage d'observation

D'autre part, le PISA (Programme international pour le suivi des acquis des élèves) 2012 montre l'expérience professionnelle des étudiants coréens. Le tableau 3 montre le faible taux de participation des étudiants coréens de 15 ans aux stages, parmi les activités de développement de

carrière du PISA 2012. La plupart des élèves de 15 ans ont déclaré qu'ils n'avaient aucune expérience de stage (93,12 %), de salon de l'emploi (86,68 %), stage d'observation ou de visite d'entreprises (62,25 %). Cela signifie que les élèves les plus âgés du collège et ceux des premières années du lycée participent rarement à des activités de préparation de carrière, ce qui est le résultat de l'éducation scolaire actuelle qui oblige les élèves à étudier pour être admis dans les écoles supérieures plutôt que de se préparer à leur futur métier.

**Tableau 3 : PISA 2012 –
Taux de participation des élèves coréens à des activités d'exploration des professions (unité : %)**

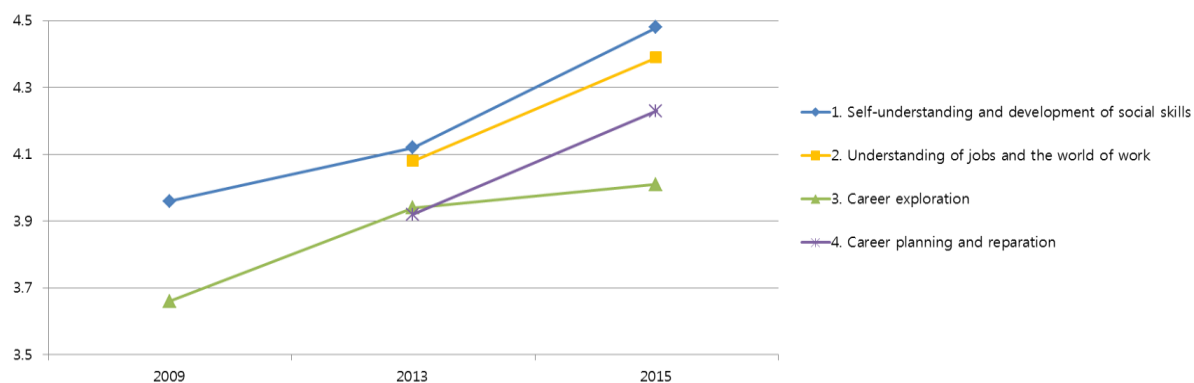
Activités d'exploration des professions	Oui	Non	manquant
stage	6,47	93,12	0,41
stage d'observation et visites d'entreprises	37,48	62,25	0,28
salon de l'emploi	12,96	86,68	0,35
entretien avec un conseiller d'orientation à l'école	45,58	54,07	0,35
entretien avec des experts de l'orientation en dehors de l'école	25,53	73,93	0,54
test psychologique d'orientation	88,40	11,22	0,38
recherche d'informations sur Internet à propos de différentes professions	80,96	18,68	0,36
visites d'établissements de niveau supérieur	20,61	79,01	0,38
recherche d'informations sur Internet à propos d'établissements de niveau supérieur	46,97	52,65	0,38

Source : OECD – PISA 2012 database (http://pisa2012.acer.edu.au/interactive_results.php)

8. Quels effets peut-on évaluer sur les aspirations, compétences et parcours d'études des élèves ?

Comme nous l'avons souligné au début de cet article, l'objectif principal de l'éducation à l'orientation en Corée est de faire acquérir des compétences en développement de carrière. Dans l'enquête CES de 2009, 2013 et 2015, la compétence en développement de carrière a été mesurée pour les élèves de primaire, collège et lycée sur la base des quatre principaux domaines des critères d'objectif et de réalisation de l'éducation à l'orientation à l'école.

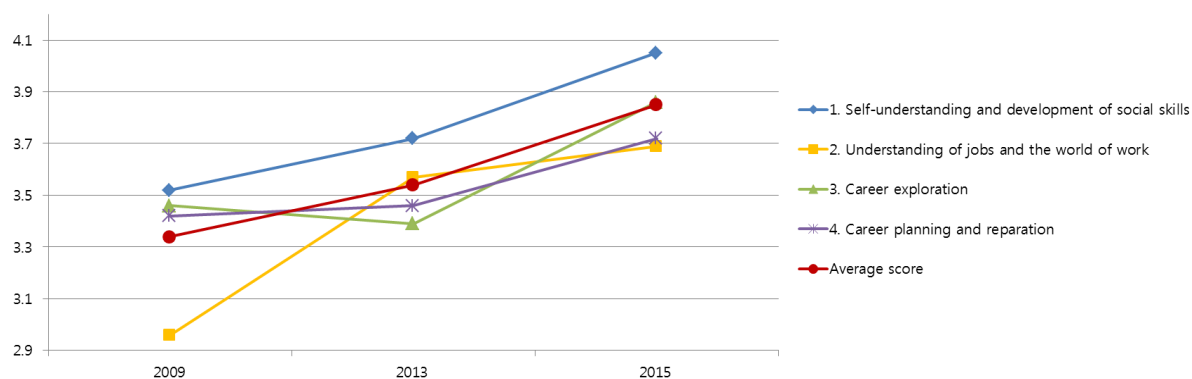
Figure 5 : Évolution de la compétence en développement de carrière des élèves du primaire (2009, 2013 et 2015)



Note : Connaissance de soi et développement de compétences sociales, Compréhension des emplois et du monde du travail, Exploration des professions, Planification de carrière et réparation

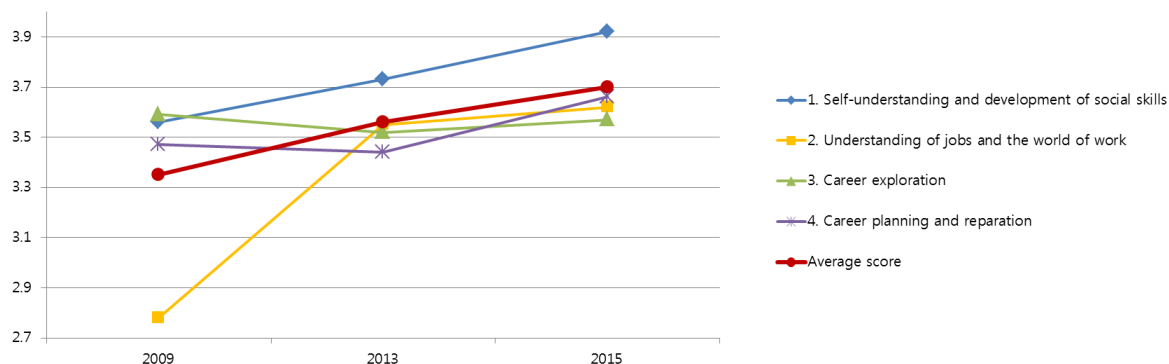
En conclusion, la compétence globale de développement de carrière des élèves de collège a augmenté de façon continue au fil du temps. La même conclusion s'applique même lorsque l'on compare les scores moyens.

Figure 6 : Évolution de la compétence en développement de carrière des élèves du collège (2009, 2013 et 2015)



Note : Connaissance de soi et développement de compétences sociales, Compréhension des emplois et du monde du travail, Exploration des professions, Planification de carrière et réparation, Score moyen

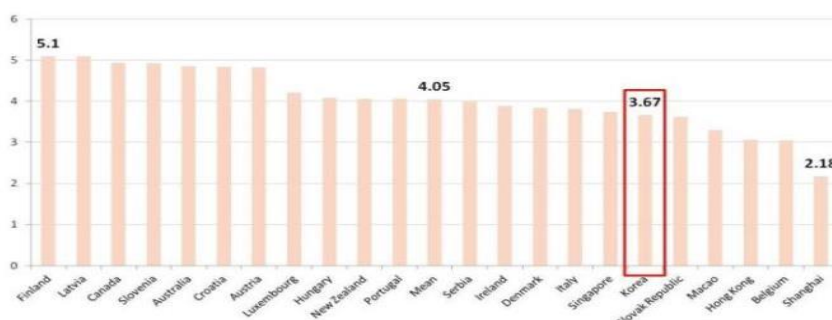
Figure 7 : Évolution de la compétence en développement de carrière des élèves du lycée (2009, 2013 et 2015)



Note : Connaissance de soi et développement de compétences sociales, Compréhension des emplois et du monde du travail, Exploration des professions, Planification de carrière et réparation, Score moyen

Le résultat de la comparaison de 22 pays sur l'acquisition de capacités à s'orienter par les élèves de 15 ans est illustré sur la figure 8. Parmi les 22 pays, la Lettonie a affiché le taux le plus élevé d'acquisition de capacités à s'orienter, suivie de la Finlande, du Canada, de la Slovaquie et de l'Australie. Les plus bas de la liste étaient Shanghai, suivi par la Belgique, Hong Kong puis Macao. La Corée était classée au 17^e rang (3,67), en dessous de la moyenne des 22 pays (4,05).

Figure 8 : Comparaison du taux d'acquisition de six capacités à s'orienter parmi 22 pays (Total du taux de compétence de développement de carrière acquis)



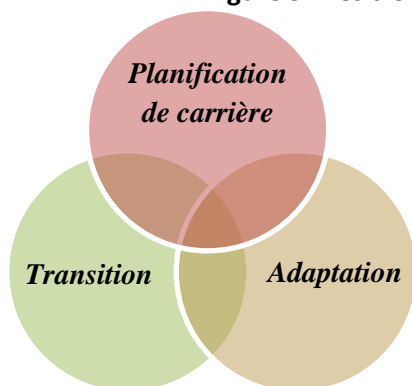
Données brutes : Sweet, R., Nissinen, K., & Vuorinen, R. (2014). Une analyse des éléments de développement de carrière du PISA 2012 et de leur relation avec les caractéristiques des pays, des écoles, des élèves et des familles.

9. Un programme d'orientation réussi : le programme de transition scolaire

Les élèves sur le point de franchir la prochaine étape de leur parcours scolaire auraient besoin d'une aide pour se libérer du fardeau des études, du stress de se faire de nouveaux amis, d'un nouvel environnement scolaire à apprivoiser, etc. En particulier, les élèves qui sont en 6^e année du primaire et en 3^e année du collège et du lycée ne se concentrent généralement pas sur leur vie scolaire en dehors des cours car ils vivent le passage vers un autre niveau. Le Programme de transition scolaire (STP) a été élaboré et diffusé en 2013 pour aider les élèves qui éprouvent des difficultés lors de cette transition au travers d'activités d'orientation de groupe et de conseils individualisés.

Le STP comporte trois volets : « transition », « adaptation » et « planification de carrière ». Sur cette base, le STP entend expliquer aux élèves le sens et le contenu de la transition, fondé sur une vision claire du plan d'études et de carrière, afin de les aider à s'adapter à l'étape scolaire suivante.

Figure 9 : Les trois composantes du STP

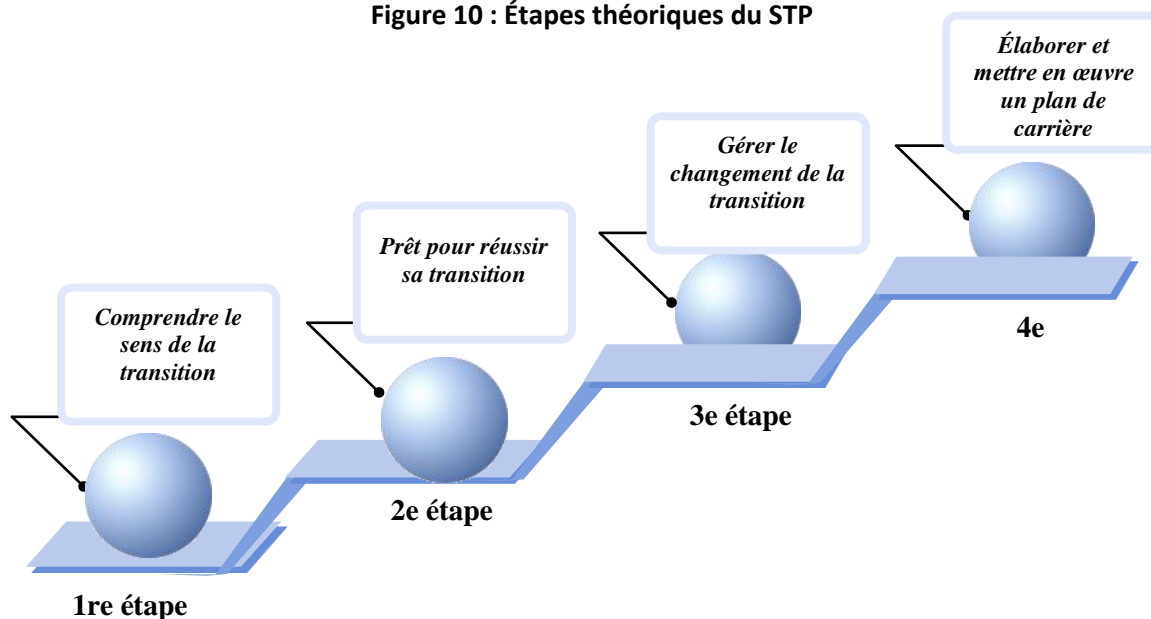


Source : Lee et al.(2013a ; 2013b, 2013c. 2013d).

Le STP inclut quatre étapes théoriques : « comprendre le sens de la transition », « prêt pour réussir sa transition », « gérer le changement de la transition » et « élaborer et mettre en œuvre un plan de carrière ».

- Première étape : l'étape de compréhension du sens de la transition. Les élèves apprennent ce que signifie être plus âgé, les droits et devoirs que cela implique, et se familiarisent à la vie scolaire d'après la transition.
- Deuxième étape : prêt pour réussir sa transition.
- Troisième étape : gérer le changement de la transition.
- Quatrième étape : élaborer et mettre en œuvre un plan de carrière.

Figure 10 : Étapes théoriques du STP



Source : Lee et al. (2013a ; 2013b, 2013c. 2013d).

Le STP se décline en quatre programmes : E, M, H, et J.

- STP-E (Programme de transition scolaire pour les élèves du primaire)
STP-E est le programme pour les élèves de 6^e année du primaire. Le programme porte sur la compréhension des changements de la puberté, la vie au collège, les compétences à acquérir pour le collège et la sensibilisation à la planification d'une carrière.
- STP-M (Programme de transition scolaire pour les élèves du collège)
STP-M est le programme pour les élèves de 3^e année du collège qui sont sur le point d'entrer au lycée. Le programme aide les élèves à imaginer la vie au lycée et à soulager le stress associé. Il contient des activités d'apprentissage de compétences d'étude, des éléments autour de la relation avec les amis, sur la créativité et l'établissement du plan de carrière.
- STP-H (Programme de transition scolaire pour les élèves du lycée)
STP-H est le programme pour les élèves de 3^e année du lycée qui prévoient d'entrer à l'université. Pendant le programme, les élèves peuvent se faire une idée de ce qu'est être un adulte et se familiariser avec la vie universitaire. Le programme aide les élèves à faire leur plan de carrière et à acquérir les compétences qui peuvent les aider dans leur vie scolaire.
- STP-J (Programme de transition scolaire pour les élèves qui se préparent à l'emploi)
STP-J est le programme pour les élèves de 3^e année du lycée qui veulent trouver un emploi juste après le lycée. Le programme aide les élèves à comprendre ce que signifie être un adulte. De plus, ils peuvent en apprendre plus sur les qualités et les éléments à posséder en tant que travailleur.

Tableau 4 : Programme d'orientation STP à chaque niveau scolaire

théorique Étape		Activités			
		élémentaire École	Collège École	Lycée	
				Cours pour l'entrée à l'université	Cours pour trouver un emploi
1	Comprendre le sens de la transition	Regard en arrière sur la vie à l'école primaire	Imaginer ma vie future au lycée	Retour sur des moments importants de la vie	
2		Comprendre le changement de la puberté	Ne plus avoir peur d'être un élève du lycée	Comprendre ce qu'est être un adulte	
3	Prêt pour réussir sa transition	Ne plus avoir peur de la vie au collège	Explorer le lycée pour se préparer à y entrer	Connaître la différence de mode de vie entre le collège et l'université	Connaître la différence entre le mode de vie d'un collégien et celui d'un employé
4		Comprendre le mode de vie d'un	Connaître la différence entre les	Explorer les qualités et les	Explorer les qualités et les

		collégien	types d'études du collège et du lycée	éléments des étudiants qui réussissent à l'université	éléments des employés qui réussissent
5		Comprendre une qualification pour une vie réussie au collège	Comprendre les amis qui sont différents avec moi	Explorer une université	Comprendre le processus d'entrepreneuriat
6		Comprendre les problèmes des collégiens et trouver des solutions	Imaginer une vie après le lycée	Interroger un étudiant	Expérimenter la formation professionnelle et interroger un travailleur
7	Gérer le changement de la transition	En savoir plus sur les types d'études qui me correspondent	Devenir un lycéen heureux	Apprendre la méthodologie pour étudier à l'université	Améliorer une compétence liée à un métier d'intérêt
8		Comprendre la gestion efficace du temps	Connaître le mode d'étude efficace	Gestion du temps efficace	
9		Se faire de bons amis	Apprendre à travailler avec ses amis	Nouer des relations saines	
10		Comprendre le choix rationnel et l'activité économique	Essayer de concevoir un cours créatif	Apprendre à gérer mon économie	
11	Élaborer et mettre en œuvre un plan de carrière	Comprendre mes intérêts et mes points forts	Examen de la maturité professionnelle	Découvrir les facteurs qui influencent mon parcours professionnel	
12		Explorez ma valeur professionnelle	Prendre des décisions en matière d'orientation	Définir des objectifs de carrière étape par étape	Établir des objectifs de carrière progressifs et explorer les informations d'orientation d'intérêt
13		Choisir des professions d'intérêt et rechercher des informations	Établir un plan détaillé pour réaliser ses rêves	Explorer ses centres d'intérêt	Rédiger son CV et une présentation de soi
14		Établir des objectifs de carrière et des plans d'action	Concevoir l'avenir	Créer un plan d'action pour ses rêves	

Source : Lee et al.(2013a ; 2013b, 2013c. 2013d).

III. Recommandations

Après l'adoption de la loi sur l'éducation à l'orientation de 2015 en Corée, la tâche consistant à aider les élèves à établir un projet professionnel personnalisé est devenue plus importante dans l'éducation à l'orientation. De plus, toutes les ressources humaines de l'école, y compris les titulaires de classe et les conseillers d'orientation, jouent des rôles mutuellement complémentaires dans le système de collaboration efficace pour que l'orientation acquière une plus grande importance à l'école. Par conséquent, il est nécessaire de développer en continu une politique d'orientation pour des modèles de documents d'orientation professionnelle et de programmes de formation, et diverses politiques et mesures de soutien devraient être prises pour en faciliter la diffusion.

Les recommandations pour le développement futur de l'éducation à l'orientation en Corée et de la politique en la matière sont détaillées ci-après.

Premièrement, le soutien à l'éducation à l'orientation doit concerner tous les enseignants de l'école. Après l'affectation de conseillers d'orientation dans les écoles, l'éducation à l'orientation relevait par le passé de la responsabilité d'un seul conseiller d'orientation à l'école. Cependant, il est important de favoriser un environnement dans lequel titulaires de classe, professeurs de matière et parents collaborent pour l'éducation à l'orientation dans les écoles. Par conséquent, les programmes de formation doivent aider les acteurs à développer une expertise en matière d'éducation à l'orientation. Cela contribuera à créer un environnement dans lequel une collaboration plus active pourra exister tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des établissements scolaires et les conseillers d'orientation pourront agir comme tête de file en matière d'orientation scolaire. S'agissant des titulaires de classe et professeurs de matière, il est important de leur offrir différentes possibilités de formation et d'apprentissage afin qu'ils développent une expertise de base dans l'orientation.

Deuxièmement, l'éducation à l'orientation devrait s'étendre davantage aux élèves comme les jeunes déscolarisés et les mineurs sous protection. La loi sur l'éducation à l'orientation vise à faire de l'éducation à l'orientation l'une des principales composantes des programmes d'enseignement dans tous les établissements scolaires. De plus, elle amène à s'intéresser aux élèves des groupes minoritaires. Les politiques en la matière devraient couvrir tous les adolescents, qu'ils soient scolarisés ou non.

Troisièmement, les ministères doivent former des partenariats pour améliorer les systèmes d'orientation. Le système d'orientation articule toutes les situations sociales, non seulement à l'école, mais aussi dans l'emploi, le placement professionnel, etc. Par conséquent, la coordination entre les écoles, les organismes gouvernementaux, les organismes communautaires, les associations professionnelles et les représentants de l'industrie est essentielle pour obtenir des résultats en matière d'éducation à l'orientation.

Quatrièmement, à l'approche de la quatrième révolution industrielle, l'utilisation des technologies de l'information et de la communication (TIC) concerne nécessairement la pratique et la politique en matière de services d'orientation. Une meilleure utilisation et une intégration harmonieuse des technologies émergentes et des pratiques efficaces ne sont pas seulement liées à la technologie, mais également au développement de méthodes de mise en œuvre destinées à différents groupes d'utilisateurs.

Cinquièmement, l'éducation à l'orientation en Corée a besoin d'outils d'évaluation rigoureux et précis pour mesurer chaque année les compétences des élèves en matière de développement de carrière. Il est nécessaire de mesurer les compétences en développement de carrière des élèves et d'élaborer de nouveaux programmes pour agir sur les points faibles et accroître le soutien accordé aux programmes. En ce qui concerne le succès et l'efficacité de l'éducation à l'orientation, ce n'est pas seulement la compétence personnelle des élèves en matière de développement de carrière qui devrait être prise en compte. D'autres facteurs, tels qu'une motivation accrue à apprendre, le lien avec la performance scolaire, la diminution des comportements de délinquance à l'école, la diminution du décrochage scolaire et la satisfaction à l'égard de l'enseignement scolaire sont essentiels. En d'autres termes, il pourrait être utile d'établir des indicateurs de performance pour mesurer objectivement l'effet de l'éducation à l'orientation dans les écoles et d'utiliser ces indicateurs conjointement avec des indicateurs de compétences personnelles en développement de carrière.